

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

QUÉBEC, le 19 mars /CNW Telbec/ - "Dans ce contexte de crise, nous, représentantes de plusieurs groupes importants de femmes, sommes déçues que ce budget n'ait pas fait l'objet d'une analyse différenciée selon le sexe et qu'il n'y ait pas de mesures spécifiques pour assurer une accélération de la progression des femmes vers l'égalité. Les femmes et toutes les personnes en situation de pauvreté ne verront pas leur situation s'améliorer" déclare Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Création et maintien d'emplois pour les femmes ?

L'aide aux entreprises est-elle garante de la création d'emplois de qualité, et en particulier pour les femmes? Pourquoi le gouvernement ne profite-t-il pas de la situation actuelle pour améliorer les services publics de santé et d'éducation qui répondent aux besoins criants de la population et offrent des emplois de qualité à des femmes? La FFQ demande également que les investissements d'infrastructure soient assortis de mesures d'accès à l'égalité pour les femmes ainsi que les autres groupes discriminés.

Lutte à la pauvreté

La ministre privilégie l'investissement dans la formation professionnelle. Or, pour atteindre les femmes les plus éloignées du marché du travail, il faut aussi améliorer globalement leurs conditions de vie. Les prestations des programmes de dernier recours seront indexées cette année mais elles sont encore très insuffisantes pour combler les besoins essentiels et bien inférieures à ce qu'elles étaient il y a même dix ans.

Il est également inacceptable qu'on n'ait pas encore rétabli l'équité entre les familles monoparentales : les pensions alimentaires reçues pour les enfants continuent d'être déduites des prestations de l'aide sociale ou des prêts-bourses alors qu'elles ne sont plus considérées comme un revenu au niveau de la fiscalité.

La FFQ s'inquiète grandement de la perspective de l'augmentation de la taxe de vente et d'une indexation des tarifs à compter de janvier 2011. "Toute hausse des tarifs appauvrit les plus pauvres ! La quête de l'équilibre budgétaire ne doit pas se réaliser au détriment de l'accessibilité, pour les femmes, aux services publics", d'ajouter Mme Asselin.

Services de garde

La FFQ salue la décision de ne pas augmenter les tarifs des services de garde subventionnés. Cependant, suite aux engagements pris par le Parti libéral lors de la dernière campagne électorale, nous nous attendions à une accélération du développement de nouvelles places. Trop de familles sont laissées pour compte et n'ont pas accès à des services de garde. Les listes d'attente continuent de s'allonger.

Conciliation famille-travail

En réponse aux revendications du mouvement des femmes, le Québec a progressé ces dernières années en ce qui concerne la politique familiale. Le régime québécois d'assurance parentale a eu des effets très positifs sur la vie des familles et la participation des femmes au marché du travail. Néanmoins, nous sommes préoccupées par le 25% des nouvelles mères qui ne sont pas admissibles au régime. Nous sommes également déçues par l'absence de mesures significatives pour le grand nombre de femmes qui doivent s'absenter du marché du travail pour s'occuper d'un proche gravement malade.

Source : Fédération des femmes du Québec, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, L'R des centres de femmes du Québec ; communiqué au <http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/March2009/19/c2628.html>